

Inauguration du nouveau barrage de Chatou : un projet unique en France

Dossier de la rédaction de H2o
November 2014

Inauguration du nouveau barrage de Chatou :

Un projet unique en France

Alain

Vidalies, secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, a inauguré le 17 octobre le nouveau barrage de Chatou.

Réalisé

sous maîtrise d'ouvrage de Voies Navigables de France - VNF, cofinancé par l'État, VNF, la Région Île-de-France, l'Agence de l'eau Seine-Normandie ainsi que l'Union Européenne, ce projet de 69 millions d'euros fait partie des ouvrages les plus importants jamais réalisés par l'État. Il démontre l'engagement de VNF en faveur de la modernisation du réseau fluvial à grand gabarit, notamment sur la Seine, premier axe du transport de marchandises en France.

Pour Alain Vidalies, "cette

réalisation innovante symbolise l'importance du transport fluvial pour le gouvernement, qui est déterminé à en permettre le développement". "Nous avons comme priorité de garantir les usages multiples de la voie d'eau sur cet axe majeur du réseau fluvial français : transport de marchandises, tourisme fluvial, gestion hydraulique (maintien de la ligne d'eau), et biodiversité", ajoute Marc Papinutti, directeur général de VNF.

Le

barrage de Chatou a été réalisé sans arrêt de navigation sur la Seine durant les cinq ans de travaux, et vise quatre objectifs : 1. Assurer la bonne gestion hydraulique en maintenant une hauteur constante du plan d'eau pour sécuriser la navigation fluviale et en optimisant la ressource en eau ; 2. Favoriser l'activité économique en garantissant 24h/24 la circulation de grandes unités fluviales jusqu'à Paris, notamment le port de Gennevilliers. Cet axe de la Seine aval entre le Havre et Paris est stratégique en matière de trafic fluvial : chaque année près de 20 millions de marchandises y sont transportées ; 3. Préserver l'environnement et la biodiversité avec notamment la réalisation d'une passe à poissons financée à 60 % par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, dans le cadre d'un accord-cadre avec VNF ; 4. Promouvoir une intégration paysagère esthétique de cet ouvrage situé à proximité d'un site classé, l'Île des Impressionnistes, par une collaboration avec l'architecte Luc Weizmann, en liaison avec l'architecture des bâtiments de France.

Environnement France - 17-10-2014

